

**Subvention pour Congrès -
Modification de la délibération du 28 septembre 1992**

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Au cours de la séance du 28 septembre 1992, le Conseil Municipal a voté une subvention de 4 000 F à l'Association des Professeurs d'Archéologie et Histoire de l'Art pour l'organisation de son congrès national en novembre 1992.

Ce congrès n'ayant plus lieu en 1992 mais en novembre 1993, il est demandé au Conseil Municipal d'annuler cette subvention, sachant que le dossier de l'association sera de nouveau examiné en 1993.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.